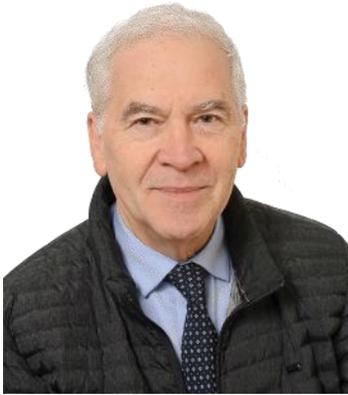


Décembre 2021





En cette fin d'année 2021 faisons ensemble un point info sur réalisations et projets communaux

Tout d'abord, en matière de **fiscalité**, le **bloc communal**, se voit **amputé** durablement de son **autonomie financière diversifiée** avec la suppression progressive de la taxe d'habitation et de ce lien

privilegié liant politique communale et contribuable. Ne demeure comme **levier fiscal**, pour les communes et communautés de communes encore en taxe additionnelle, que la fixation du taux du **foncier bâti** qui pour Belloy, rappelons-le demeure **inchangé** depuis des années. Aussi, en page ci-contre, faisons-nous figurer un descriptif commenté des modalités complexes de fixation du montant final d'une taxe foncière type, acquittée par tout contribuable.

Par ailleurs la gestion sanitaire communale **Covid 2021** a **entamé le budget de fonctionnement** de plusieurs milliers d'euros et **diminué** d'autant notre capacité d'**autofinancement** pour de nouveaux **investissements**.

Néanmoins, ont été **réalisés** :

- Aux **écoles**, la mise en place d'**interphones**/appels vidéos en accès maternelle et primaire, et la réfection d'un sol de classe supplémentaire en primaire
- En **mairie**, le remplacement du vieux **standard Matra téléphonique** en bout de course et la rénovation de la **vidéo-protection** des bâtiments
- A la **maison pour tous**, finalisation de l'aménagement du **local cuisine** avec frigidaire, plaques chauffantes et

création d'un **local de rangement** supplémentaire à disposition des associations pour libérer la grande salle de tout mobilier encombrant en cas de location.

-Tous les **bâtiments communaux** sont maintenant raccordés par la **fibre numérique** en direct / Wifi: mairie, écoles, salle des fêtes, Maison pour tous, espace ST Georges, Médiathèque, bibliothèque, restaurant et garderie périscolaire.

- **Place Sainte Beuve et au Beau Jay**, mise en place avec la région, de **bornes électriques** de recharge automobile.

- **Clos du Pré vert** : pose de **ralentisseurs** limitant la vitesse de circulation rues des Carreaux et Petit Viarmes.

- Nous avons maintenu et développé les **services** :
-aux **écoles** : financement constant des **études** et soutien scolaire en lien avec les professeurs

Avec le **CCAS** : services de **portage à domicile**, service d'accompagnement à la **recherche d'emploi** à destination des moins de 26 ans, service **senior numérique** d'aide aux **démarches administratives**, service d'aide à **recherche logement** avec l'accueil **multi-services**, lors des permanences mensuelles du **bus itinérant du CCAS intercommunautaire**.

En matière d'**urbanisme** : rue des Carreaux, le **Clos Serena** (26 logements et pavillons), a pris un nouvel essor et sera opérationnel à la livraison, en grande partie au printemps 2022. En entrée de ville, coté Villiers le Sec, le **Clos la Couture** (19 pavillons), est déjà en fin de commercialisation après 2 mois et 4 pavillons sont aussi prévus au **Beau Jay** courant 2022. De quoi bien assurer à l'**avenir** la permanence de nos **effectifs scolaires** et des **classes** correspondantes.

Enfin, nous avons **vu** avec bonheur, en dépit des quatrième vague covid et cinquième peut être demain, **renaitre** progressivement la **vie associative** communale qui nous tient tous à cœur. Citons entre autre, le forum des associations en septembre, l'opération « Nettoyons Belloy » en lien avec la C3PF, la journée de déconfinement en juillet, la brocante, le Beaujolais nouveau avec le BEF, une belle journée « Octobre Rose » avec Effet Des Faits(EDF), un week-end Téléthon avec le COTAB et le redémarrage de toutes les sections culturelles et sportives dont les toutes nouvelles du Sambo et du Karaté .De plus, Belloy peut s'enorgueillir d'une jeune résidente, **Léa Godard**, championne du **monde** de **Karaté** dans sa catégorie.

Aussi souhaitons nous que les vagues successives de variants Covid ne viennent pas trop troubler nos rencontres familiales de Noël et de fin d'année et que nous puissions tous sanitairement aborder le nouvel an avec sérénité.

Bonnes fêtes à toutes et à tous et nous vous adressons ainsi qu'à vos proches nos vœux les plus chaleureux pour 2022.

J. Barbou



Nous avons reçu notre avis de taxes foncières 2021, et nous souhaitons apporter quelques précisions.

Comment calcule-t-on la taxe foncière ?

Le calcul de la taxe foncière est basé sur la valeur locative cadastrale du bien, dite valeur locative, qui correspond à ce qu'il pourrait rapporter en cas de mise en location aux conditions du marché.

Quel taux et pour qui ?

La commune :

En 2021 la part départementale de la taxe foncière a été transférée à la commune, c'est pourquoi sur la colonne de gauche au n° 1 le taux de 29,96 % représente le taux de la commune de 2020 = 12,78 % + le taux du département 2020 = 17,18%, au global, **il n'y a donc pas d'augmentation sur ce taux**. Les bases sont annuellement révisées par le Parlement en tenant compte de l'inflation, d'où la variation de 0,24%.

L'intercommunalité :

Dans le cadre de la fiscalité additionnelle, l'intercommunalité vote des taux en matière de taxes directes locales sur les ménages (TH, TFPB, TFPNB), qui s'ajoutent aux taux communaux.

Le taux de 2021 a augmenté par rapport au taux de 2020 de 1,96% à 2,64%

Taxes spéciales :

Le taux a augmenté de 0,623% à 0,625%

Ces taxes comprennent : la TSE Grand Paris pour 3 € et la taxe additionnelle spéciale Ile de France pour 3€

Taxes ordures ménagères

La TEOM porte sur toutes les propriétés soumises à la taxe foncière sur les propriétés bâties situées dans une commune sur laquelle fonctionne un service d'enlèvement des ordures ménagères. Le taux est fixé par la collectivité basé sur les calculs effectués par le syndicat Tri-Or et transmis à la Communauté de commune C3PF pour vote du taux de collecte pour la commune, il passe de 9,15% en 2020 à 9,89% en 2021 pour Belloy-en-France

Taxe GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

Le taux est passé de 0,279% à 0,356%, le montant par habitant ne peut excéder 40 €.

Frais de gestion de la fiscalité directe locale :

Des frais de gestion sont perçus par l'État pour sa mission de calcul et de recouvrement des taxes foncières. Les frais sur les cotisations des propriétés bâties sont calculés par adresse d'imposition et s'élèvent pour 2021 à :

- 3 % du total des cotisations communale, intercommunale, départementale et de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) et de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)
- 8 % de la cotisation syndicale, de taxe d'enlèvement des ordures ménagères et de taxe additionnelle spéciale annuelle de la région Île-de-France (TASA) ;
- 9 % de la cotisation de taxes spéciales d'équipement (TSE).

Commune : BELLOY-EN-FRANCE (056), VAL-D'OISE (95)

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Taxes foncières 2021	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Taux 2020	29,96 %	%	1,96 %	0,623 %	9,15 %	0,279 %		
Taux 2021	29,96 %	%	2,64 %	0,625 %	9,89 %	0,356 %		
Adresse								
Base	2799		2799	2799	2799	2799		
Cotisation	839		74	17	277	10	1217	
Cotisation lissée								
Adresse								
Base								
Cotisation								
Cotisation lissée								
Cotisation 2020	837		55	17	256	8		
Cotisation 2021	839		74	17	277	10	1217	
Variation	+0,24 %	%	+34,55 %	0 %	+8,20 %	+25,00 %		
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2020	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2021	%	%	%	%	%	%	%	
Bases terres non agricoles								
Bases terres agricoles								
Cotisation 2020								
Cotisation 2021								
Variation	%	%	%	%	%	%	%	
Dégrevement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État					Droit proportionnel :			
Base collectivité					Droit fixe :			
<small>Votre cotisation communale de taxe foncière pour 2021 prend en compte le transfert de la part départementale aux communes à travers l'ajout du taux départemental au taux communal. Pour plus d'informations consultez la notice. Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Paris pour 5 € et la taxe additionnelle spéciale annuelle Ile-de-France pour 6 €.</small>							Frais de gestion de la fiscalité directe locale	52
							Dégrevement Habitation principale	
							Dégrevement JA État	
							Dégrevement JA Collectivité	
							Montant de votre impôt	1269
Références administratives : 950 51 022 105 056 056 E V								



Aline CARON
Rapporteur Commission Finance



BÂTIMENTS

Récapitulatif des travaux et achats réalisés en 2021

De l'édition du grand livre il ressort pour l'année 2021 les dépenses mandatées de janvier à novembre 2021 détaillées ci-après :

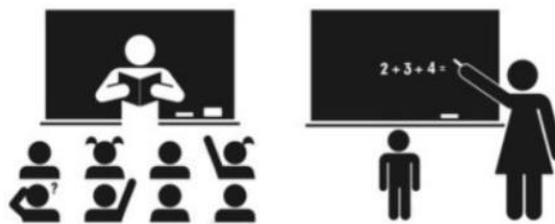
- EN INVESTISSEMENT	22.041,93 €
. mise en place du système vidéo et interphone école maternelle	9.320,42 €
. frais honoraires architecte pour prévision des travaux de réfection façade ouest de l'église	1.039,50 €
. installation claviers avec lecteurs badges mairie	3.023,28 €
. remplacement standard téléphonique mairie	8.658,73 €
- EN FONCTIONNEMENT	117.588,86 €
. entretien et réparations bâtiments publics	59.291,75 €
. (pose de grilles fenêtres local BEF MPT, aménagement d'un local Maison Pour Tous pour entreposer le matériel des associations, dépannages électricité, chauffage dans les bâtiments, peinture Salle des Fêtes / mairie, réfection de la 3ème classe élémentaire, et bien d'autres dépenses diverses (pour ne citer que les plus importantes) pour des travaux ponctuels effectués par les services techniques.	
. entretien et réparations autres bâtiments	2.019,24 €
(nettoyage des vitres des bâtiments communaux 2 fois par an)	
. maintenances diverses	38.167,47 €
(informatique, logiciels, vidéo surveillance, caméras, matériel cuisine cantine, protection incendie)	
. ménage école élémentaire et local foot MPT par entreprise extérieure	18.110,40 €
. Achats divers	
. produits d'entretien	9.088,33 €
. cuisinière + réfrigérateur cuisine MPT	1.195,99 €
. mise en conformité prise alimentation cuisinière	111,40 €
. remplacement et configuration PC bureautique	1.603,38 €
. installation prise informatique salle réunion	900,60 €
. remplacement d'une UC et configuration poste accueil	1.626,18 €
. remplacement des 2 imprimantes poste accueil	418,80 €
+ raccordement à la fibre de tous les bâtiments communaux inclus dans les dépenses d'abonnements téléphoniques (Mairie, écoles, salle polyvalente, Maison pour Tous, Espace Saint-Georges, cantine/garderie)	

Monique MOREAU,
Maire-Adjointe
Déléguée aux Bâtiments



NOS ECOLES

ADOSOCIETY



Depuis septembre, la vie des écoles a repris son cours avec le retour des sorties scolaires et une normalité adaptée où la succession de fermetures temporaires de classes est devenue une nouvelle habitude. Le retour de décembre avec un nouveau pic en vue, ne nous permet pas de nous projeter outre mesure sur les prochaines semaines. Concernant la Covid et les fermetures de Classe, je vous rappelle que ce sont les enseignants de vos enfants ainsi que leurs collègues de l'Education Nationale qui décident des actions à mettre en place. N'oubliez pas de bien mettre à jour vos coordonnées pour être informé de tout changement.

Cependant des événements étaient déjà programmés dans nos écoles et notamment venue traditionnelle du Père Noël le 17 décembre, organisé par la Caisse des Ecoles. Vous avez dû recevoir une demande d'adhésion à la Caisse des Ecoles. Cela ne vous engage en rien dans cette instance mais vous permettra de voter aux prochaines élections de Parents Elus fin 2022. Si vous avez envie de vous investir, la porte vous est bien sûr ouverte. Nous recherchons des parents prêts à s'investir pour les enfants de nos écoles.

La caisse des écoles subventionne des fournitures scolaires, la venue du Père Noël et sa hotte garnie, les transports des sorties scolaires, la piscine scolaire, organise la Kermesse de fin d'année et la coopérative scolaire pour les sorties. Si votre entreprise a la possibilité de fournir des lots, n'hésitez pas à les déposer en Mairie à l'intention de la caisse des écoles. Stéphanie, Maria et Virginie (nos mamans élues) seront très sensibles à tous les soutiens de votre part pour l'organisation de cette belle journée de Kermesse en juin 2022.

Le Club Adosociety n'a malheureusement pas pu ouvrir en octobre suite à un nombre de participants trop faible. Dans tous les cas, le club sera ouvert pendant les vacances de fin d'année sauf contre indication sanitaire de dernière minute. Mathieu le responsable est en train de construire un planning qui vous sera communiqué prochainement. Si vous hésitez encore, il vous attendra au club Ado pour une visite des locaux le mercredi 15 décembre de 19 heures à 20 heures en mode porte ouverte. Le planning des vacances y sera disponible (Passe sanitaire obligatoire).

Un dernier point concernant la communication : la mairie proposera de vous inscrire par courriel afin de recevoir les informations Jeunesse concernant, les écoles, le périscolaire, l'Acelvec et l'Adosociety (et peut être plus un jour). Vous aurez deux possibilités, soit vous inscrire via le bulletin d'inscription que vous aurez début 2022 dans le cahier d'école de votre enfant soit directement via le site de la Mairie.

Les fêtes de fin d'année approchent et celles-ci, je l'espère, seront joyeuses mais n'oubliez pas de prendre soin de vous et de vos proches.

Thibaut SAINTE-BEUVE
Maire-Adjoint aux affaires scolaires



ACELVEC

Durant les 6 derniers mois, l'ACELVEC a organisé énormément de projets avec les enfants ainsi qu'avec l'équipe d'animation.

Cet été, une sortie par semaine était organisée comme le parc Astérix, Adventureland, la mer de sable, la base de loisirs de Beauvais. Les journées étaient animées par de grands jeux sur plusieurs thèmes, des veillées croquemonsieur, pizza, wrap etc... Un projet de film a été diffusé, sur la dernière semaine de l'été, aux parents et aux enfants.

Les enfants étaient tout au long de ces derniers mois impliqués autant dans les activités proposées que dans la vie quotidienne du centre.

Pendant les vacances de la Toussaint, l'équipe d'animation a réalisé un gros projet : « le manoir de Coco ». Du fait de la COVID, les 3 communes sont toujours séparées dans des salles différentes. Un concours a été organisé : le but : Avoir la salle la mieux décorée durant les 2 semaines des vacances.

Chaque vendredi des vacances de la Toussaint, a été synonyme de fête avec des déguisements, maquillages et défilé au sein de l'accueil de loisirs.

Pour **rappel**, les **inscriptions** se font via le portail citoyen de la mairie de Saint-Martin-du-Tertre : avant le 15 du mois précédent pour les mercredis et 20 jours avant pour les vacances scolaires.

L'ACELVEC vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Retrouvez nous sur Facebook :
Le tertre des enfants



Sabine Loréa
Conseillère municipale





LE CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales)

. **Service de portage de repas à domicile** : Pour permettre le maintien au domicile des personnes en difficulté, le CCAS de Belloy-en-France assure sur la commune le portage de repas à domicile par le traiteur "DELICELY" de Saint-Martin du Tertre. Une participation financière communale est octroyée pour chaque repas livrée qui est déduite du prix du repas facturé par le traiteur au bénéficiaire.

Les bénéficiaires sont des personnes isolées et sur avis médical :

- âgées de 65 ans et plus

ou à partir de 60 ans en cas d'incapacité au travail

ou handicapées titulaire d'une carte d'invalidité

ou temporairement dans l'incapacité de se confectionner un repas.

Pour un couple, les deux personnes doivent remplir les conditions.

Toute personne remplissant une des conditions précitées voulant bénéficier de ce service est invitée à se rapprocher du secrétariat de mairie - téléphone : 01 30 35 70 14 aux heures d'ouverture de la mairie.

. **Séniors et numérique** :

Vous rencontrez des difficultés, vous avez besoin d'aide quelle qu'elle soit (déclaration des revenus, recherches et renseignements divers, etc...) le CCAS peut vous accompagner. Les personnes intéressées pour une aide peuvent contacter le secrétariat de **mairie** (01.30.35.70.14) pour prendre un rendez-vous auprès de Madame **Monique MOREAU**, Adjointe au Maire aux affaires sociales qui se tient à votre disposition pour vous assister dans vos démarches.

. **Repas annuel du CCAS** :

Plaisir des papilles et du vivre ensemble, se retrouver, échanger, quoi de mieux qu'un bon repas pour en profiter.

Si les consignes sanitaires le permettent (et accès avec passe sanitaire), les personnes âgées de 70 ans et plus en 2021 auront été conviées au traditionnel repas de fin d'année du 11 décembre 2021. Une invitation a été distribuée à chaque personne inscrite sur la liste des personnes âgées tenue en mairie et mise à jour chaque année.

Par conséquent, les personnes âgées de 70 ans et plus nouvellement arrivées sur la commune doivent se faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

Également une valisette de produits festifs de Noël est distribuée au domicile de chaque personne âgée de 70 ans et plus par les membres du CCAS et l'amicale des anciens.

. **L'amicale des Anciens** :



Un lieu de rencontre et d'échange. En juin 2021 le **foyer** a repris ses activités avec le plus grand plaisir de tous tout en respectant les consignes sanitaires imposées. Facile d'accès, le foyer situé dans le **local** de l'ancienne cantine scolaire est **ouvert** tous les **jeudis** de **14h à 17h** dans une ambiance conviviale, un accueil chaleureux accompagné d'un café ou thé avec un petit chocolat, ainsi qu'un goûter est servi avec une boisson. Cette année, dès l'ouverture du Club, Mary a organisé un repas froid pour les habitués le jeudi 1er Juillet et un autre le 12 août 2021. Le 25 novembre a été organisée une journée couscous, livré par traiteur. Chaque année ont lieu les événements comme le Beaujolais nouveau, Halloween, Noël (avec un petit sac de chocolats pour chacun), la galette des rois,

la chandeleur (où Mary fait les crêpes), Pâques, les anniversaires de chacun et pour clore la saison, un repas au restaurant est organisé fin juin.

Un traiteur livre un repas à thème chaud : couscous ou paëlla ou choucroute ou cassoulet deux fois par an et un petit loto est tiré à cette occasion.

Juillet et août le club reste ouvert pour ceux qui ne partent pas en vacances.

Jeux divers belote, rummikub, rami, triominos, yams etc...

sont à votre disposition pour vous distraire.



Pour tous renseignements contacter Mary au 06.10.07.33.60

La sortie programmée du 24 au 29 octobre 2021 en Loire Atlantique avec hébergement à Saint-Nazaire s'est déroulée dans une ambiance des plus chaleureuses avec visite guidée des Chantiers de l'Atlantique, les machines et le carrousel des mondes marins à L'île de Nantes, le Jardin des Plantes, Vannes, Croisière dans le Golfe du Morbihan, l'île aux Moines, l'île de Noirmoutier. Tous les participants ont apprécié de se rencontrer pour parler et voir autre chose, retrouver le sourire.

Dans la continuité, le CCAS et l'amicale des Anciens prévoient un



séjour en Ardèche du 27 avril au 02 mai 2022 au grand hôtel des Bains à Vals les Bains au prix de 640,00 € par personne (+ 95,00 € pour single soit 735,00 €)

Pour tous renseignements contacter Marc BRIDIER au 06.74.81.90.00 ou le rencontrer au foyer le jeudi après midi de 14 h à 17 h.

Service AppyVisio du Département du Val d'Oise :

Plus de 450 activités par an sur des sujets tels que le sport, les conférences culturelles, l'accès aux droits, le sommeil, la mémoire, l'hypnose, les dictées, les cours de cuisine etc... sont proposées.

Pour découvrir la programmation complète, vous êtes invité(e)s à vous inscrire sur le site et d'entrer le code partenaire **CF9500** qui vous donnera accès à l'espace réservé pour le département du Val d'Oise et à la programmation qui lui est associée.

Grâce à la Conférence des Financeurs, ce service est proposé **gratuitement** aux particuliers.

Une Hotline est également mise à disposition gratuitement. Celle-ci est accessible sur "**contact@happyvisio.com**" ou au **01 76 28 40 84**. Elle permet d'accompagner les usagers qui seraient en difficulté ou de répondre à leur questions.

Monique MOREAU, Maire Adjoint,
déléguée auprès du CCAS



DE NOUVEAU ENSEMBLE POUR RENDRE HOMMAGE AUX SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE.

Un parfum de retrouvailles flotte sur le cortège qui quitte la Place Sainte-Beuve en ce 11 novembre 2021. Cela fait en effet bien longtemps que les Belloysiens n'ont pas pu se retrouver pour rendre hommage aux soldats de toutes les guerres morts pour la France.

C'est donc sous un soleil radieux et par une température agréable, que le cortège ouvert par la voiture du policier municipal enfila la rue Faubert et descend la rue Mirville pour gagner la place du Souvenir au son de la musique militaire.

« Ouvrez le ban » commande le maire pour débiter la cérémonie officielle. Trois gerbes sont alors déposées au pied de notre monument aux Morts au nom de l'association locale des Anciens combattants, de notre député, **Guillaume VUILLETET** et en celui de notre conseil municipal.

La consigne « Au drapeau » déclenche la montée des trois couleurs sur le mât communal puis l'appel aux Morts pour la France : chacun des noms figurant sur les flancs de notre monument aux morts est successivement appelé. Bien entendu, c'est la « Grande Guerre » qui a fait le plus de victimes parmi nos concitoyens mais sont également appelées les victimes de la guerre de 39-45 et des conflits coloniaux (Indochine, Algérie). La sonnerie aux Morts, une minute de silence et la Marseillaise viennent compléter cette cérémonie toujours émouvante.

Daniel MAYOT, président de la section locale de l'UNC (Union nationale des Combattants) prend le micro pour transmettre un message de la direction nationale de son association. Après un rappel historique sur l'armistice du 11 novembre 1918, la loi du 24 octobre 1922 qui a déclaré le 11 novembre Fête nationale, l'UNC annonce que 2022 marquera le 60^{ème} anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie et nous demande d'avoir, en ce 11 novembre, une pensée particulière pour le **sergent BLASCO**, mort récemment au Sahel, et pour « tous les militaires engagés actuellement face à cet ennemi qu'est la terro-risme ».

Notre maire, **Raphaël BARBAROSSA**, met en lumière les liens entre les valeurs que nous célébrons en ce 11 novembre et l'actualité : les obsèques d'**Hubert GERMAIN** (dernier compagnon de la Libération) célébrés au Mont Valérien, mais aussi l'assassinat de **Samuel PATY** il y a un an, les procès des massacres du 13 novembre 2015 (Bataclan et Stade de France) et de l'assassinat de **Mireille KNOLL**, tout cela « sur un fond de campagne présidentielle préoccupant ». « La question migratoire toujours mal posée devient une nouvelle arme de dissuasion entre la Pologne et la Biélorussie », les alliances d'hier « se détricotent », constate notre maire pour le regretter. En conclusion, Raphaël BARBAROSSA souhaite « que la raison l'emporte et que notre vigilance à cultiver les mémoires et le souvenir des morts pour la paix épargnent aux générations à venir des conflits toujours plus meurtriers les uns que les

autres à la veille de périls planétaires de toute autre ampleur, liés au dérèglement climatique, attendus et pourtant maintes fois annoncés. »

Après la lecture du message de **Geneviève DARRIEUSSECQ**, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, un impératif « Fermez le ban » clôt cette cérémonie avant que le cortège réinvestisse la rue Mirville pour conduire la nombreuse assistance vers le Salle Saint Georges où lui sera offert le « verre de l'amitié », renouant ainsi avec une tradition trop longtemps suspendue.

Jean-Marie BONTEMPS

Maire adjoint.



CD 85 : TRAVAUX REPORTES EN JANVIER 2022

UNE INFORMATION PREALABLE DES BEL-LOYSIENS AUSSI COMPLETE QUE POSSIBLE

Dès le début du mois de juin 2021, **les plans détaillés du projet de travaux prévus sur le CD 85** (rue du Gal Leclerc, rue Mirville, place du Souvenir, rue de la Croix Saint Georges) ont été **affichés** sur les grands panneaux de la salle des Fêtes qui jouxte les bureaux de la mairie. Outre l'information qui en a été donnée, chacun a pu s'en rendre compte en venant participer aux élections départementales et régionales des 20 et 27 juin. Cela nous a permis de recevoir de nombreux concitoyens, de regarder les plans avec eux, de répondre à leurs questions et de noter leurs suggestions.

Dans un deuxième temps, l'intégralité des plans a été diffusée dans les pages centrales de notre **bulletin municipal** distribué avant les vacances d'été. D'où des visites supplémentaires en mairie.

Enfin, comme annoncé dans notre bulletin, une **réunion publique** a eu lieu, salle saint Georges, le **samedi 25 septembre** à partir de 10h pour expliciter l'opération prévue, répondre aux questions et prendre en compte les avis donnés par les nombreuses personnes présentes à cette réunion et que nous tenons à remercier pour leur participation.

EN CONCERTATION AVEC LES SERVICES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Porteurs de tous ces avis et suggestions, nous avons rencontré, sur place, les responsables de la direction

départementale des routes le 12 octobre 2021 pour faire prendre en compte le maximum d'observations et de propositions émises par nos concitoyens au cours des diverses phases de la consultation. Cela a généré quelques ajustements des plans envisagés à l'origine, d'où un report des travaux d'abord au 2 novembre puis en janvier 2022.

Bien entendu, dès que nous connaissons la date exacte de début des travaux, nous en informerons la population. Je rappelle que les travaux auront lieu en **quatre phases** pour une durée de six mois environ : d'abord la rue du Gal Leclerc (jusqu'au feu tricolore), puis la rue Mirville, la place du Souvenir et, pour terminer, la rue de la Croix Saint Georges. Les rues en travaux seront interdites à la circulation pendant la durée des travaux qui les impactent directement (sauf pour les riverains le matin et le soir) et, pour chaque phase, des déviations seront prévues pour permettre aux automobilistes de se déplacer dans notre village.

Chacun est bien conscient des désagréments que généreront ces travaux importants mais, grâce aux efforts de chacun, nous ne doutons pas que cette situation sera maîtrisée dans les meilleures conditions possibles.

Jean-Marie BONTEMPS

Maire adjoint délégué à l'Environnement, à la voirie et au cadre de vie



BIENVENUE



Didier BLOT notre DGS (Directeur Général des Services) prend sa retraite et nous accueillons **Amra COSIC** qui va lui succéder au sein de notre mairie.



Chloé et Katty

Bienvenue également à **Chloé QUEUDEVILLE, Adjoint Administratif**, nouvellement recrutée ainsi qu'à **Katty MARCHAL ATSEM**, qui remplace **Yasmina KEZZAZ** partie à la retraite fin juin 2021



ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE et VOIRIE

INTOLERABLE



Dans le cadre de notre **lutte contre les dépôts sauvages** qui défigurent notre environnement, la commune a interdit à la circulation deux voies (sente aux clerks et sente dans le prolongement de la rue des Carreaux) et a matérialisé cette interdiction par des panneaux routiers et des barrières à chacune des extrémités qui peuvent être ouvertes par ceux qui ont le droit d'emprunter ces chemins, notamment les agriculteurs. Comme vous pouvez le constater ci-contre, des malotrus se sont permis de briser ces quatre barrières. Plaisir sadique ? Volonté de nuire ? Toujours est-il que renverser des bornes de 800 kg chacune n'est pas à la portée de n'importe qui ! Par ces actes délictueux, ce n'est pas la mairie qui est frappée, c'est **l'ensemble de la population de notre village** qui subit ce préjudice écologique, ce sont **tous nos agriculteurs** qui retrouveront dans leurs champs et sur les chemins ruraux des dépôts sauvages. **Nous avons donc décidé de remettre en état au printemps ces barrières et si, par ailleurs, ces faits délictueux devaient se renouveler, nous déposerions plainte immédiatement auprès de la gendarmerie.** Chacun sera ainsi placé devant ses responsabilités.



SECURISATION DU LOTISSEMENT DU PRES VERT

En liaison avec les habitants de ce nouveau lotissement et avec leur association, quatre coussins berlinois ont été fixés rue des Carreaux et rue du Petit Viarmes pour casser la vitesse aux abords des rues du Poirier et du Noyer; De plus la signalisation a été renforcée pour que les automobilistes ne puissent pas ignorer le sens interdit de la rue du Petit Viarmes. Toutes ces mesures visent à favoriser la sécurité des nombreux enfants habitant ce nouveau lotissement. Un bilan de ces mesures sera établi avec les habitants au printemps.

BORNES DE RECHARGES POUR LES VOITURES ELECTRIQUES



Comme nous l'avions annoncé dans le bulletin municipal de juin 2021, une borne de recharge pour les véhicules électriques fonctionne depuis la rentrée de septembre **rue Faubert** (aux abords de la mairie) et

une autre est en cours d'installation **au Beau Jay**, le long de la RD 909, juste après le café/restaurant « La Belle Oie ». Ces bornes ont été installées par le SIGEIF (syndicat intercommunal du Gaz et de l'Electricité auquel Belloy adhère) et sont gérées sous sa responsabilité. Lisez avec attention la grille tarifaire qui figure sur la borne. Elle s'applique strictement à l'utilisateur et **sans aucun abonnement** selon trois possibilités directes : Avec une CB et l'utilisation d'un smartphone et du QRcode présent sur la borne, avec l'application Izivia, avec le Pass Izivia. La tarification est à la minute et facilement mesurable pour les usagers. **ATTENTION ! Entre 20h et 8h, s'applique un plafond de nuit (10 €) quelle que soit la durée de l'utilisation de la borne par l'automobiliste.**

REFECTION DE L'ALLEE PIETONNE VERS LA « MAISON POUR TOUS »



Pendant l'été, la mairie a fait procéder à la réfection de l'allée piétonne qui conduit à la « Maison pour Tous » et à l'espace ludique destiné aux jeunes enfants. En effet, au fil des ans, cette allée avait subi les aléas de la météo et posait des problèmes de sécurité notamment pour les enfants et les personnes se déplaçant avec un peu de difficultés. Cette réfection a été réalisée pour la somme de 2 376 €.

Jean-Marie BONTEMPS

Maire adjoint délégué à l'environnement, le cadre de vie et la voirie



OCTOBRE ROSE A BELLOY

Il y a des rencontres qui changent
votre façon de voir la vie.

- On connaît les statistiques: 1 femme sur 8 sera touchée par le cancer du sein. C'est un chiffre...

Un chiffre qui cache des réalités humaines. Combien de vies sont bousculées par la maladie ? Au-delà du malade, ce sont ses enfants, son conjoint, ses parents... le cancer bouleverse l'équilibre de tous. Après avoir rencontré plusieurs d'entre eux au cours des années, avoir vu leur combat, leur victoire mais aussi parfois leur défaite, nous ne pouvons pas rester insensibles.

- Fédéré par la toute jeune association **l'Effet des Faits** et par la **municipalité**, le monde associatif a mis en œuvre une grande journée solidaire et familiale pour sensibiliser les belloysiens au dépistage précoce : **OCTOBRE ROSE BELLOY 2021**. Nous avons le grand honneur d'être parrainé par Léa Godard, belloysienne et championne du monde de karaté 2021.

Le **samedi 16 octobre 2021** sous une météo radieuse, ce n'est pas moins de 500 personnes qui sont venues participer aux différentes activités proposées et **majoritairement gratuites**.

Il nous tenait à cœur que chacun puisse venir profiter de la journée et être sensibilisé à cette cause sans considération des moyens financiers de chacun, la maladie nous touche tous.

Pas moins de 15 stands étaient ouverts toute la journée un espace bien-être - "my little moment" "au moulin rose", autopalpation, lithothérapie, les soins aloé vera avec "LR Jennifer", un stand de maquillage avec "aux couleurs de Margo", les "ailes de Paulo", la Gym Après le Cancer, les Bijoux de Sylvie, les buvettes restauration tenues par le

COTAB et le BEF, les peintures et foulards vendus par la JAD et Couleurs d'Aujourd'hui, le Mot croisé géant organisé par la Bibliothèque de Belloy en France, le loto préparé par l'ASCB Yoga, le stand de secourisme tenu par le président de Belloy en France autrement.

Les temps forts de la journée :

- La **color run** a accueilli plus de 160 participants. Les sourires et la joie des enfants en sortant de cette course resteront longtemps gravés dans les mémoires des organisateurs.

- Le **Flash-mob**, mené d'une main de maître par l'Eva-zion, club zumba à Belloy et par leurs nouveaux coaches, a animé la place de l'Eglise.

- Le concert avec les **25soulivers et DYvine**.

Nous remercions chacun des **60 bénévoles**, chaque association, chaque partenaire, chaque sponsor et aussi les agents de la commune et Monsieur le Maire de Belloy-en-France, pour leur implication, leur énergie et leur dévouement pour mener à bien ce formidable projet. Les **996€** de bénéfice, sont investis pour les femmes de notre territoire puisque nous pourrions faire venir 3 fois dans l'année une structure de dépistage du cancer du sein ouverte gratuitement à tous. Nous sommes également à l'œuvre pour permettre l'implantation d'une structure proposant la rééducation post cancer au domicile des femmes. Nous ne manquerons pas de communiquer sur ces deux éléments.

Nous espérons que cette journée restera gravée dans vos mémoires et qu'elle sera porteuse d'espoir pour tous. Un cancer du sein dépisté précocement se soigne.

Delphine Drapeau

Adjointe au Maire en charge
du monde associatif





3 octobre 2021 : Journée communautaire de l'Environnement :

trois temps dans cette journée communautaire : le matin, actions décentralisées dans les communes de la C3PF (pour Belloy, 3^{ème} opération « Nettoyons Belloy » voir p. 22), l'après-midi une douzaine de stands installés sur l'Esplanade des deux châteaux à Viarmes par des organismes, associations et particuliers agissant dans le cadre de la préservation de notre environnement et remise par notre président, **Patrice ROBIN**, des prix du concours photos. Deux enfants récompensés pour la communauté et un autre pour les 14 communes participantes. Pour notre village, c'est la photo prise par Rayan SATHIYAKUGAN qui a été récompensée et affichée sur les grilles de notre école élémentaire.



10 novembre 2021 : Inauguration du bus communautaire des services



Cette cérémonie officielle a eu lieu à Baillet en France : Monsieur le **Sous-Préfet Denis DOBO-SHOENENBERG** de Sarcelles, **Patrice ROBIN** et **Christiane AKNOUCHE**, respectivement président et vice-présidente de la C3PF, ont inauguré le **bus communautaire des services** qui a bénéficié du label «**France Service**». Rappelons que ce bus, qui sillonne les 19 communes de notre intercommunalité, est stationné tous les quinze jours Place Sainte-Beuve à Belloy (prochaines permanences les 28 décembre et 11 janvier de 9h30 à 13h) et permet de traiter des dossiers en relation avec l'assurance maladie, l'assurance retraite, la Caisse d'allocations familiales, Pôle emploi, la MDPH et beaucoup d'autres services. Prendre rendez-vous au 06 43 60 03 32.

Val d'Oise Rénov' : tout pour la rénovation énergétique de votre logement



Depuis le 1^{er} janvier 2021, votre communauté de communes Carnelle Pays de France, en convention avec le département du Val d'Oise, propose à tous les habitants un service d'information, de conseil, d'accompagnement technique et administratif individualisé pour la rénovation énergétique de votre logement. Davantage **d'informations** au **01 30 32 83 15** et une **permanence** est organisée sur rendez-vous, en mairie de **Viarmes**, le **4^{ème} lundi** de chaque **mois**. Trop de nos concitoyens ont pâti de publicités qui promettaient des travaux quasi gratuits et qui n'ont pas bénéficié des résultats escomptés. Le service qui vous est proposé est gratuit, indépendant et va de la première démarche au bilan des travaux entrepris. Une sécurité pour chacun d'entre vous.



Delphine DRAPEAU (conseillère communautaire) et **Jean-Marie BONTEMPS** (Vice-président de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France)



PNR OISE PAYS DE FRANCE

Il est encore temps de passer commande !

PLANTONS LE DÉCOR

Vous souhaitez planter des arbres, arbustes et fruitiers sur votre parcelle ou dans votre jardin et vous vous interrogez sur le choix des végétaux à sélectionner ?

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France vous propose de participer à l'opération « Plantons le décor » qui est une opération de **commandes groupées d'arbres, d'arbustes et de variétés fruitières et légumières** d'origine locale en partenariat avec 8 producteurs-fournisseurs régionaux.

En achetant vos plants avec Plantons le décor®, vous participez activement et concrètement à la conservation du patrimoine végétal régional, à la préservation de la biodiversité de votre région et à l'amélioration de votre cadre de vie !

Grâce à ce partenariat vous pouvez bénéficier de

1. Une commande groupée organisée
2. Un large éventail d'arbres et d'arbustes champêtres, plantes grimpantes, variétés anciennes de pommes, de poires, de cerises, de prunes, ainsi que des graines et bulbes de légumes régionaux adaptés à chaque territoire
3. La garantie de bénéficier de plants de qualité, d'origine régionale, avec de bonne capacité de reprise, produits par des pépiniéristes qui s'engagent à respecter un cahier des charges rigoureux et à vous renseigner lors de la livraison
4. Une démarche simple et pratique, d'achat et de livraison de ses commandes

Commande sur www.plantonsledecor.fr

Les dates à retenir :

Clôture des commandes le 3 janvier 2022.

Livraison des commandes le 25 janvier 2022 à la Maison du Parc à Orry la ville.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Manifestation phare de la rentrée, le Forum des Associations de Belloy en France s'est tenu le dimanche 5 septembre 2021.

Organisé par les membres de la commission "vie associative", ce temps fort s'est déroulé dans un contexte particulier cette année encore puisque l'obligation de présenter son Pass sanitaire a été un frein pour beaucoup.

Les visiteurs ont toutefois eu le temps de rencontrer les bénévoles et dirigeants de nos nombreuses associations et de découvrir de nouvelles pratiques sur la commune, no-

tamment le karaté qui a débuté en septembre.

Cette manifestation est aussi l'occasion pour les associations, tout en se faisant connaître, de renouveler leurs adhérents ou d'accueillir de nouveaux bénévoles désireux de s'engager dans la vie associative.

Un grand merci chaleureux à l'ensemble des acteurs et actrices du monde associatif, mais aussi aux élus qui se sont mobilisés et ont permis que cet événement soit, une fois de plus, un bon moment de partage.

Delphine Drapeau
Maire-Adjointe aux Associations



ASCB GENEALOGIE ET RECHERCHES HISTORIQUES



Si vous êtes intéressés par l'histoire de l'arbre généalogique, la recherche de vos ancêtres, vous pouvez nous rejoindre et nous vous accueillerons avec grand plaisir. Nos réunions ont lieu les lundis après-midi – tous les 15 jours – à partir de 14 h. 30.

Vous pouvez vous manifester auprès de EVELYNE secrétaire de la section – par mail « geneabelloie@orange.fr ».

Dans l'attente de vous recevoir.

ASSOCIATIONS

La JAD

Jeux-Animations-Détente

En cette rentrée 2021, la **JAD** a ré-ouvert ses portes, après tous ces mois de fermeture, nous étions tous tellement heureux de reprendre nos activités dans une ambiance chaleureuse et conviviale. La JAD a toujours cet état d'esprit de laisser à ses adhérents exprimer leur créativité toujours à la recherche des nouvelles idées et ses spécialités, foulards en soie coussins cartonnage de très jolies boîtes entièrement confectionnées à la main.

Si cette association de Peinture sur soie et cartonnage vous intéresse, la porte de la « Maison pour Tous » vous est ouverte vous serez accueilli dans une ambiance sympathique et amicale.

Contactez Mme Collin Lorraine

Présidente de la JAD au 06 71 81 31 12

creations.jad@gmail.com

Heure d'ouverture à la maison pour tous

Mardi 19h à 21h30 / Mercredi 14h 17h30 / Jeudi 14h 17h30



COULEURS D'AUJOURD'HUI

COULEURS D'AUJOURD'HUI



Comme toutes les associations, nous sommes très heureux aujourd'hui, de participer à l'élaboration du bulletin 2021.

Cela prouve que toutes les adhérentes sont soudées et ont travaillé pendant cette pandémie.

Lors de la journée Octobre rose, un tableau a été vendu à un charmant jeune homme, qui, passionné par l'art, nous rejoindra peut-être à l'atelier de peinture.

Un second tableau, qui traite du sujet de la journée, a été gagné par une dame.

Cette année démarre lentement, mais pendant la Covid, certaines personnes se sont découvert des talents d'artistes, de tous les styles, car même seuls nous pouvons nous exprimer au travers de l'art, et peut devenir une passion, à perfectionner.



L'atelier couleurs d'aujourd'hui, vous accueillera tous les jeudis de 14 h à 17h30.

A La Maison pour Tous, rue Richambre, 95270 Belloy en France.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter



Mme Villemin, Présidente
au 06 46 33 80 66
ou
Mme Vaianopoulos, Trésorière
au 06 62 84 39 49
ou
Mme Dejean, Secrétaire
au 06 20 35 72 28



BIBLIOTHEQUE

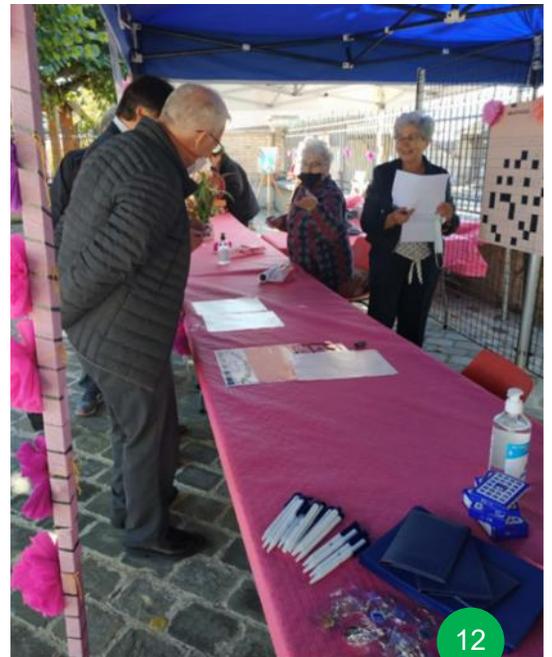
Après les 3 confinements, la bibliothèque a ré-ouvert en juin 2021.

2 à 3 fois par an nous achetons des livres. Sur le site « bibliothèque intercommunale de Luzarches », vous pouvez consulter et réserver les livres disponibles à Belloy et sur les 8 autres bibliothèques en réseau.

Selon la réglementation en vigueur, la présentation du Passe Sanitaire valide est nécessaire ainsi que le port du masque pour entrer à la bibliothèque, merci. La bibliothèque serait heureuse d'accueillir de nouveaux bénévoles pour renforcer l'équipe.

La journée Octobre Rose a eu un grand succès. Sur notre stand la grille des « mots croisés » a été remplie par les participants. Bonne fin d'année à tous.

Secrétaire : **B. DOS SANTOS**



Toute l'équipe de Belloy en Fête, attendait avec impatience la reprise des festivités.



Nous avons débuté avec la « **soirée du déconfinement** » le 2 juillet 2021. Ce fut une très belle réussite, avec ambiance et convivialité. Un bel encouragement pour Gilles, notre nouveau président.

La Brocante 2021 du 19 septembre, a été un grand succès, grâce à vous tous, les exposants, les visiteurs qui êtes venus si nombreux malgré les contraintes sanitaires, dans le parc de la Marlière. Et en plus le soleil était au rendez-vous.



Soirée du déconfinement



Brocante 2021

L'équipe de Belloy en Fête a également participé au « Famillathlon 2021 » au golf de Luzarches ainsi qu'à « Octobre rose ».

A vos agendas 2022 (selon les mesures sanitaires)

Assemblée générale : 15 janvier 2022

Soirée karaoké : Samedi 5 Février 2022

Bal de printemps : Samedi 19 mars 2022

Brocante : Dimanche 10 Avril 2022

Fête Patronale : samedi 7 et dimanche 8 Mai 2022

Comme toujours, toute personne désirant rejoindre notre association est la bienvenue.
Toute l'équipe du BEF vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Venez nous rejoindre sur notre page Facebook "Telethon Belloy".

Vous y trouverez toute l'actualité de l'A.F.M., du C.O.T.A.B., nos animations passées, présentes et à venir.

Faites nous partager vos suggestions, vos remarques... nous y serons sensibles et attentifs.

Nous étions à la Fête des Bénévoles, avec la Coordination du Val d'Oise, Saint Brice et Goussainville, Village d'accueil 2021 et avec la Présidente à Fourqueux, lors de sa première conférence.

Merci pour votre attention.
L'équipe du C.O.T.A.B.



La Fête des Bénévoles



Avec la Présidente de l'AFM



Après une saison 2020 bouleversée par la crise sanitaire, le cyclisme comme les autres sports espérait une année 2021 pleine et entière.

C'était sans compter sur la résistance des différents variants avec comme conséquence de nombreuses annulations ou de reports de course en début de saison. Heureusement, la vaccination et les mesures sanitaires ont permis un démarrage tardif mais néanmoins durable d'une saison placée sous le signe des retrouvailles...

Dans ce contexte, le CCM BELLOY a réussi un pari fou de maintenir ses 3 épreuves habituelles le prix du conseil municipal de BELLOY ayant été déplacé au 9 octobre plus présent que jamais sur un parcours légèrement modifié. Il faut souligner cet exploit organisationnel réalisé par l'équipe du président PENZA dans une période de reprise fragile, seul club UFOLEP Val d'Oise à maintenir son calendrier. Organisateur numéro 1 du Val d'Oise de l'avis des spécialistes départementaux, cette volonté et cette ténacité ont permis à près de 600 coureurs venus parfois de loin de s'exprimer... comme par le passé sur nos beaux circuits !

La vie sportive ayant repris son cours, les performances et les exploits se sont enchaînés comme en témoigne ce palmarès collectif d'une victoire, 7 places de second et 4 places de 3ème. Mentions spéciales cette saison pour

Gérard ZANKO qui a mené à bien une aventure extraordinaire en Août dans le cadre de la Race Across France, 9 jours et 16 heures en solitaire et sans assistance traversant les routes mythiques et légendaires de notre pays franchissant le plus haut sommet cyclable d'Europe le col de l'Iséran et ses 2764 mètres !

Eric DELATTRE auteur d'un magnifique palmarès au niveau national vice champion de France à Corbelin (Isère) 3ème au national du contre la montre à Mauvezin (Gers) sans oublier deux secondes places aux compétitions régionales, un grand bravo à Eric qui aura en 2022 à cœur d'atteindre la plus haute marche du podium dans ces épreuves de référence.

Alexandre CARLIER qui apporte au CCMB une superbe victoire à Presles en Brie.

2022 viendra très vite, nous espérons tous une année normale, qui permettra aux coureurs, bénévoles et publics de se retrouver chaleureusement dans le cadre de nos organisations habituelles de BELLOY et ATTAINVILLE.

Le site du club et sa page Facebook des plus dynamiques sont au service de tous pour retrouver la vie d'un club engagé au nom du vélo !

Michel PENZA et son équipe remercient les partenaires locaux et les sponsors sans qui rien ne serait possible.

Merci aux services administratifs et techniques.
Bonne fin d'année à tous et à très bientôt
Le CCM BELLOY présente tous ses vœux pour l'année 2022.

Alain DENIS

Race Across France 02/08/2021



Il l'a fait !! Après 9 jours 16 heures et 53 minutes, Gérard a bouclé les 2472 km de la Race Across France en solitaire et sans assistance à la 62ème place. Après avoir souffert de la chaleur en début de course, il a petit à petit repris des forces pour venir à bout de cette aventure. A coup sûr une belle expérience avec de nombreux souvenirs.

BRAVO GERARD !!



Départ de la course de Belloy le samedi 09/10/2021 donné par **Delphine DRAPEAU**

ASC BELLOY ST MARTIN Section FOOTBALL

Pour la saison 2021/2022 le club a engagé 18 équipes :

En championnat et coupe du Val d'Oise 16 équipes dont 3 en féminines

En championnat régional et coupe de Paris 1 équipe seniors l'équipe CDM

1 équipe en foot loisirs

EFFECTIF

Cette saison le club a 271 adhérents et adhérentes, 18 dirigeants et 1 dirigeante pour encadrer ces 18 équipes, plusieurs dirigeants sont diplômés et nous avons aussi 2 arbitres officiels de Foot à 11

TOURNOIS

Si la situation sanitaire le permet nous allons organiser nos traditionnels tournois de fin d'année en juin 2022.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les mairies de BELLOY et ST MARTIN pour l'entretien des terrains, les habitants de BELLOY et de

ST MARTIN pour leurs dons à l'occasion du calendrier 2022 du club. Nous remercions aussi nos fidèles sponsors en ces temps difficiles notamment ceux qui ont participé au calendrier 2022 : AU PAIN DORE Rémy PLATEAU à BELLOY, FLEURATICE à BELLOY, PELAYO BTP, ACJL RENOV à BELLOY, la pharmacie LAWNICZAC à ST MARTIN, la boulangerie PETIT à ST MARTIN, la fromagerie du pays viarmois à VIARMES, le CAFE DE LA MAIRIE RESTAURANT PIZZA à BELLOY, et l'agent immobilier Christophe VIGIER à Chaumontel. Nous remercions enfin tous ceux qui nous aident par leurs dons ou sponsoring.

RECHERCHE BENEVOLES

Nous recherchons toujours des bénévoles pour encadrer les équipes. En effet pour cette saison l'effectif a très fortement augmenté et le nombre de bénévoles a diminué suite au COVID. C'est la première fois que nous avons 18 équipes à encadrer, n'hésitez donc pas à nous rejoindre.

Pour tous renseignements, dons ou sponsoring vous pouvez contacter : Thierry LESAFFRE 01 30 35 99 34 ou Didier JEAN au 01 30 35 91 32



YOGA



Le **yoga** est une discipline de vie alliant le **corps** et l'**esprit**. Il favorise l'harmonisation et l'équilibre (détente/vitalité).

Par le biais de **postures**, de **respirations**, de **relaxations** et de **méditations**, le yoga, au-delà des bienfaits physiques, vise à calmer les fluctuations du mental et à mieux gérer ses **émotions**.

Il permet d'être présent à soi-même, de se recentrer

et de profiter pleinement de l'instant.

Le mercredi de 19H30 à 21H00

Salle des fêtes Belloy-en France

Maud Brindejont et Prisca Magistro

Professeurs certifiées par la Fédération Française de Hatha Yoga

Enseignement du yoga traditionnel

SAMBO

Villiers-le-Sec et Belloy-en-France derrière leurs sportifs !

Le Sambo à Villiers-le-Sec, une longue histoire familiale

Depuis 2002, les Schneider père et fils se démènent pour faire tourner le Sambo Club Villiérais. Aujourd'hui, ce sont environ 65 adhérents qui, 2 fois par semaine, se retrouvent sur le tapis à Belloy-en-France.

Toutefois, après bien des péripéties...

L'ancien Comité Français de sambo a été radié récemment par la Fédération Française de Lutte et Disciplines Associées (FFLDA).

La FFLDA est délégataire, c'est elle qui organise les compétitions durant lesquelles des titres internationaux, nationaux, régionaux ou départementaux sont délivrés... En bref, une **fédération délégataire** est en charge d'exécuter une mission de **service public**. Et c'est exactement ce à quoi s'emploie la FFLDA.

Aujourd'hui, le SCV (Sambo Club Villiérais) a rejoint la FFLDA en adhérent pleinement à ses statuts et règlements.

... Le coach mouille la kurka !

Le sambo villiérais a repris ses activités début septembre. Le club, son président, Willy, et son coach, Gilles, ont préparé activement les athlètes pour les championnats de France qui ont eu lieu à Claye-Souilly, samedi 30 octobre 2021, sélectifs pour les championnats du monde et la reconnaissance du sambo pour les Jeux Olympiques de



2024 à Paris.

Ce n'est pas rien !

Et une moisson de médailles pour nos 9 athlètes engagés...

3 médailles d'or : Anthony Fernandes en Cadet, Philippe Prouteau en Master, Milhane Aifi en espoir

1 médaille d'argent : Mehdi Malek en espoir

2 médailles de bronze : Yann Kibwaka en sénior, Emmanuel Martins en sénior

et 3 places de 4^{ème} : Franck Bredon en sénior, Florian Carre en Sénior, Nicolas Kouboulis en sénior

Vous voulez les rejoindre ?

Les cours se déroulent les lundis et mercredis soir, à la salle polyvalente de Belloy-en-France, 16 rue Faubert.

Pour les 4/9 ans, de 18h15 à 19h. 194 € cotisation et licence obligatoire incluse

Pour les 10/15 ans, de 19h à 20h. 244 € cotisation et licence obligatoire incluse

Pour les plus de 16 ans, de 20h à 22h. 294 € cotisation et licence obligatoire incluse

Excellente ambiance garantie ! Et les titres et les médailles peuvent bien pleuvoir aux prochains championnats !

Alors n'hésitez plus : enfants, jeunes, adultes... on peut, tous, faire du sport !

Gilles Schneider, plusieurs fois champion de France et d'Europe, et vice-champion du Monde donne de sa personne pour l'entraînement des sportifs : échauffement, démonstration des gestes du combattant...



corrige, répète, redémontre...

il est derrière tous les samboïstes pour obtenir le geste parfait



Les deux « moins de 98kg » du club se sont retrouvés en face à face aux championnats



Les samboïstes les plus anciens du club se muent de temps à autres en coach adjoint !

ASSOCIATION BELLOY-EN-FRANCE AUTREMENT



ASSOCIATION BELLOY-EN-FRANCE AUTREMENT

ASSOCIATION LOI 1901

En ce début d'année associative, l'association Belloy-en-France Autrement développe ses projets sportifs, culturels et solidaires.

Les randonnées proposées depuis un an, un dimanche sur deux, attirent de plus en plus de monde et nous font découvrir, ou redécouvrir, les paysages des communes voisines via les parcours proposés par le Parc Naturel Régional Oise Pays-de-France. Nous profitons de cette publication pour en remercier infiniment Magali, Isabelle, Sonia, Claude, Danièle, Marie-Jo, entre autres, de contribuer à leur réussite.



Dès le retour des vacances de la Toussaint, nous proposons d'accompagner des enfants en difficulté scolaire, du CE1 au CM2 : réviser les bases d'apprentissage, encourager et valoriser l'enfant dans ses acquisitions, aide à l'organisation pour favoriser l'autonomie, aide aux devoirs.

Cette année associative sera pour l'association Belloy-en-France Autrement riche en événements : atelier jardinage en partenariat avec les serres de l'Ysieux de Chaumontel en novembre ; conférences santé en partenariat avec la Fondation Rothschild ; sans oublier les projets solidaires que nous finalisons.

N'hésitez pas à nous joindre sur : belloyenfranceautrement@gmail.com

Et à nous suivre sur : <https://www.facebook.com/associationbelloyenfranceautrement/>



LA PAROISSE

Horaires des messes dominicales :

Dimanche 11 h – Messe à Belloy

Il y a aussi une messe le dimanche à 9 h à Villiers-le-Sec et le samedi à 18h30 à Villaines-sous-Bois.

Horaires de la semaine : une feuille d'annonces est affichée au presbytère. (cf. aussi le site internet de la paroisse)

Baptêmes : il est indispensable de s'inscrire quelques semaines auparavant.

Que faut-il apporter ?

Un livret de famille civil.

Le livret de famille catholique, si l'on en possède un.

Mariages : il est indispensable de s'inscrire plusieurs mois avant le mariage et de rencontrer le prêtre avant de faire des réservations afin de connaître les dispositions de la paroisse.

D'autre part, le mariage engageant toute la vie, entraîne des droits et des devoirs conformément aux lois de l'Eglise. Il nécessite une préparation afin de savoir à quoi l'on s'engage.

Curé : Abbé François SCRIVE

Adresse : Presbytère
13, rue Faubert
95270 Belloy-en-France
Tél : 01.30.35.70.31
Courriel : paroisse-de-belloy-en-france-95@orange.fr

Site internet : www.belloy-en-france.org



Marc STEFANIN, un artiste à Belloy !

« Stéfanin, avec un F ; en italien il n'y a pas de « ph » et je suis d'origine italienne ». Combien de fois a-t-il dû répéter cette phrase pour rectifier l'orthographe erronée de son nom ? Toujours est-il qu'en une formule rapide, une partie de la présentation était faite !

Effectivement, Monsieur STEFANIN père était menuisier en Italie. En 1958, il vient dans notre pays porteur d'un contrat pour travailler sur la menuiserie du paquebot « France », ce qu'il fait quelques temps. Il habite Pierrefitte (Seine Saint Denis) puis Ecoeu et est salarié chez plusieurs artisans locaux. Fort de cette riche expérience, il décide alors de se mettre à son compte et ouvre un atelier à Ecoeu. Une suite d'opportunités lui permet de dénicher un local destiné à une menuiserie morte-née à Belloy-en-France. Il en fait l'acquisition et y crée sa « menuiserie-ébénisterie » en 1968.

Sa famille le rejoint en 1972. Le jeune Marc suit donc les cours du **collège de Viarmes** puis ceux du **lycée « La Tournelle » à Sarcelles** où il est admis « en section F10 » se souvient-il. Il y obtient son bac « Micromécanique » en 1979. Après deux ans d'un cycle préparatoire privé au concours des Arts Déco (« cela n'existait pas dans le public » précise-t-il comme pour expliquer ce choix), il est admis, au sein du lycée Olivier de Serres (Paris XVème) à l'**Ecole Nationale supérieure des Arts appliqués et des métiers d'art (ENSAA)**, option « Esthétique industrielle » dont il sort, au bout de trois ans, son diplôme (équivalent à l'actuel DEA) en poche.

Il va alors valoriser ses compétences dans plusieurs agences parisiennes de « design » mobilier industriel puis, hésitant entre cette voie professionnelle et son autre passion, la photo, il entreprend un **petit tour du monde** qui le conduit en Asie, en Afrique, en Amérique du Sud. A son retour, il œuvre dans une entreprise de Méru (Oise) où il conçoit des stands pour expositions (plans, relations clients, installation, etc.) pendant trois. Il décide alors, en 1989, de travailler avec son père dans l'entreprise belloysienne dont il reprend la gestion en novembre 1991.

Marc tient absolument à ce que son atelier demeure une **menuiserie artisanale** (deux personnes y travaillent actuellement et cela n'a jamais dépassé 4, il y a 25 ans). Son savoir-faire est apprécié par les **particuliers** (qui représentent 70 % de son activité) que par les **collectivités** (« J'ai travaillé pour toutes mairies du coin sauf Belloy » glisse-t-il avec un petit sourire). C'est lui qui a conçu le premier magasin « traditionnel » style 1910 de Luzarches (le photographe) ; l'église de Seugy, celle de Villaines sous Bois, l'Abbaye de Royaumont (restauration de meubles et de la roue à aube, parquet de danse démontable), le château Montvillargennes à Gouvieux, le restaurant du Champ de course de Chantilly, la restauration du lavoir d'Asnières sur Oise sont autant d'étapes de son parcours professionnels et de témoignages de son savoir-faire tout à fait remarquable (voir son site internet « Ebénisterie Stéfanin » pour en avoir de multiples autres exemples). Ce qui rapporte le plus, c'est la pause de parquets, mais « on se fait plaisir en créant des objets artistiques même si cela ne rapporte pas grand chose ». « On se plait à faire les moutons à cinq pattes ! » se réjouit-il.

Pendant très longtemps, Marc a formé des apprentis (« J'aime transmettre mon métier ») qui sont tous salariés ou à leur compte. Il reste en relation avec des écoles parisiennes (La Bonne Graine ou l'école St Nicolas) et le CFA de Villiers-le-Bel. Il a même accueilli dans son atelier des Compagnons du devoir qui accomplissaient leur Tour de France. Autant de jeunes qui auront, au fil des ans, profité des talents de cet artiste discret que notre village a le bonheur d'accueillir en son sein.

Jean-Marie BONTEMPS





Félicitations à nos nouveaux Bacheliers 2021!



Lycée de Luzarches

Lucie	EVO	Nathan	YUSTA
Shymen	KEMMACHE	Marie	ALALOF--DREVET
Claire	PARISSIER	Yellina	CHALAL
Kevin-Gabriel	BUMBESCU	Antoine	DUEZ
Gabrielle	HENNEQUIN	Morgane	JOLIVET
Léana	YUSTA	Colleen	MARIE
Enzo	ZAMMARCHI	Romain	POMBOURCQ
Rudy	COSSEC	Léa	FLATRES
Léanne	DUCARTERON	Lola	MARACHE
Sarah	VENTURA-LANCIEN	Mathis	OTMANI
Léa	PARISSIER	Djibril	VIEYRA

Lycée de Domont

Lena LENOIR

Lycée de Beaumont

A cette heure la liste des bacheliers Belloysiens ne nous a pas été communiquée

DESTINATION EMPLOI



« Destination emploi » est un service créé en janvier 2021 par la mairie de Belloy-en-France. Il propose aux Belloysiens de moins de 26 ans de bénéficier gratuitement d'un accompagnement personnalisé pour mener efficacement leur recherche d'emploi.

Témoignage -

Ludivine avait 19 ans quand elle a sollicité le service.

Comment avez-vous connu « Destination emploi » ?

C'est ma mère qui m'en a parlé après avoir vu une publication sur la page Facebook de la Ville de Belloy. A cette époque, j'étais mère au foyer et sans emploi.

Qu'attendiez-vous de ce service ?

Je souhaitais avant tout sortir de ma situation et reprendre mes études mais je ne savais pas vers quoi m'orienter.

En quoi « Destination emploi » vous a aidé ?

Nous avons dans un premier temps peaufiné mon CV. Ensuite, nos échanges et les conseils reçus m'ont permis de reprendre confiance en moi. Cela m'a encouragé à mener une réflexion sur mon orientation professionnelle.

J'ai par la suite intégré l'école de la 2^{ème} chance pour une remise à niveau de mes compétences et en parallèle, la Smart Université en vue de l'obtention d'un Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU).

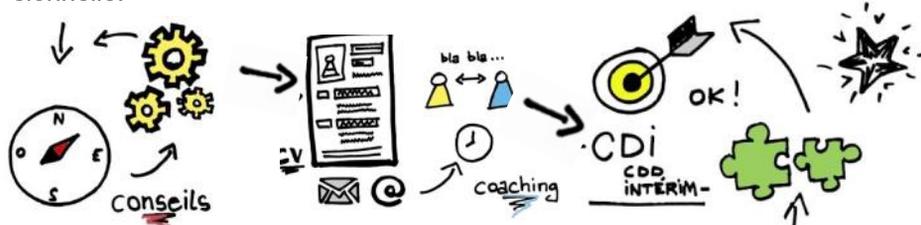
Plus tard, j'ai sollicité mon contact à la mairie de Belloy car je devais réaliser un stage en entreprise. En activant son réseau, il m'a permis d'entrer en contact avec une association qui s'occupe des femmes victimes de violence conjugale. J'ai pu y effectuer un stage d'un mois.

Et aujourd'hui ?

Aujourd'hui mon but est d'obtenir mon diplôme qui, j'espère, me donnera accès à de nouvelles perspectives professionnelles.

Je conseille aux jeunes actuellement en difficulté et qui baissent les bras de solliciter le service « Destination emploi ». J'ai gardé contact avec la personne qui m'a suivi et sais pouvoir compter sur ses conseils si besoin. N'hésitez pas !

Vous avez moins de 26 ans et souhaitez être accompagné dans votre recherche d'emploi ? **Renseignez-vous au 01 30 35 70 14**



Joël DUARTE
Conseiller municipal



Tribunes libres pour la majorité et l'opposition



TRIBUNE LIBRE DES ELUS « ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR avec Raphaël BARBAROSSA »



CONTE DE NOEL : LA CITOYENNETE DU QUOTIDIEN

Rêvons un peu ; en cette période de Noël qui approche, c'est bien dans l'air du temps ! Oui, imaginons ce que pourrait être une société – mais ce qui est valable pour une société pourrait l'être encore davantage pour un village – où le respect et l'attention que chacun porterait à l'autre rendraient inutiles tout règlement et toute coercition. Certains esprits chagrins plaisanteront probablement sur notre souci permanent du « Bien vivre ensemble » mais quel projet plus consensuel peut animer une équipe d'élus au service de la population que celui de promouvoir une harmonie entre tous nos concitoyens ?

Concrètement, cela pourrait se traduire comment ? Les exemples sont multiples et n'en prendre que quelques-uns ne signifie pas que les autres sont dénués d'intérêt !

Eviter de **jeter par terre**, dans les rues, papiers et débris divers, soulagerait le travail quotidien des employés municipaux et nous éviterait d'organiser des opérations « Nettoyons Belloy ». Ramasser les **déjections de nos animaux** permettrait à tout à chacun d'utiliser les ruelles du village sans craindre de glissements intempestifs. Respecter les règles de **stationnement**, y compris celles de la zone bleue, permettrait à chacun de trouver plus facilement une place de stationnement, sécuriserait la traversée de notre village et permettrait aux clients de nos commerces situés place de la Fontaine de pouvoir les fréquenter sereinement.

Pouvons-nous aussi espérer une utilisation bienveillante des **réseaux sociaux** ? C'est indubitablement un phénomène dont l'influence s'amplifie, non seulement chez les plus jeunes mais dans toutes les strates de la population. Cela peut être la meilleure des choses quand ils permettent des échanges entre les uns et les autres mais est-ce indispensable d'en faire des diffuseurs de fausses nouvelles (« fake news » pour utiliser l'expression galvaudée), ou de les utiliser pour insulter les contradicteurs rendant ainsi toute espèce de dialogue stérile ?

Ce ne sont là que quelques exemples qui peuvent nous faire rêver en cette période de fête car nous avons tous beaucoup mieux à faire que réglementer et sanctionner. Mais si cette attention aux autres, si cette volonté de cohabiter et de collaborer au lieu de simplement coexister n'impliquaient pas tout simplement que chacun fasse preuve, dans son quotidien, de la **citoyenneté** que l'on est en droit d'attendre de chacun et de chacune d'entre nous ?

Allez, c'est bientôt Noël ! Rêvons et espérons ! Il en restera peut-être quelque chose ! Joyeuses fêtes à vous tous.

Les élus de la liste « Ensemble construisons l'avenir »



TRIBUNE LIBRE DES ELUS « BELLOY AUTREMENT »

Les élus de la liste « Belloy Autrement »



Élu depuis mars 2020, notre groupe Belloy Autrement souhaite réaffirmer son ambition pour que Belloy-en-France devienne un lieu de démocratie, où chaque habitant est écouté et entendu.

Vous êtes nombreux à nous solliciter, pour exprimer vos préoccupations quotidiennes, ou simplement pour exprimer vos points de vue. Chaque échange est constructif, car nous sommes persuadés que c'est ensemble que les meilleures décisions seront prises. Les moyens que nous octroie la majorité de Monsieur Barbarossa sont faibles, pour ne pas dire nuls.

Néanmoins, parce que nous sommes engagés pour Belloy, et pour nos habitants, nous nous impliquons quotidiennement pour œuvrer pour la démocratie locale, veillant ainsi au bon fonctionnement de notre institution.

En notre qualité d'élus d'opposition à Belloy-en-France, nous mesurons la fragilité de la démocratie locale.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous ouvrirons en 2022 un espace démocratique pour recevoir dans un environnement adéquat tous les citoyens qui souhaiteraient porter des idées sur l'avenir de notre village.

En tant que membres de l'opposition, nous travaillons les aspects administratifs des décisions en rapport avec la gestion de la ville.

Par notre action, nous souhaitons ainsi construire une passerelle entre vos attentes et les projets de Belloy-en-France.

Nous ferons de cet espace démocratique, un lieu d'échange fructueux avec votre participation nous mettrons plus de proximité entre les citoyens et les membres du conseil municipal de la ville.

Nous agissons pour l'instauration de la démocratie participative :

La démocratie participative est une forme de partage et d'exercice du pouvoir, fondue sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décision politique. Et, nous demandons ainsi à Mr le Maire, et à ses adjoints d'accepter d'organiser des réunions de quartiers bi-annuels dès 2022.

En effet, pour aller à la rencontre des habitants au plus près de chez eux, c'est l'objectif des réunions de quartiers. Ces moments de partage et de dialogue sont autant d'occasions pour les élus d'évoquer les projets de la ville et d'envisager l'avenir avec l'ensemble des citoyens.

Nous souhaitons à toutes les belloisiennes et tous belloisiens de très belles fêtes de fin d'année.

Profitez de vos proches, et prenez soin de vous.

Belloy autrement Conseillers municipaux.

NETTOYONS BELLOY N°3



Matinée du dimanche 3 octobre 2021

Ce matin-là, la pluie et le vent de la nuit n'avaient pas dissuadé la bonne vingtaine de bénévoles. Il y avait surtout des habitués de l'événement, mais on peut aussi saluer la venue de quelques nouvelles têtes. Malgré la pluie fine continue, ce fut une belle collecte: environ 10 m3 d'encombrants déchargés dans la benne mise à disposition par Paprec pour l'occasion. L'équivalent d'un conteneur de 600 litres de déchets à recycler, un conteneur de 800 litres d'ordures ménagères et 3 litres de mégots qui ont été emportés et joints à la collecte de Viarmes à l'origine de l'opération en commun. Pour cette fois, on pourra souligner le nettoyage autour des conteneurs de tri sélectif du parking du stade, une portion de la RD 909, la zone de la gare et quelques rues et sentes au cœur du village. Après la grosse averse en fin de matinée, les participants ont pu se réchauffer autour d'un café ou d'un verre dans la salle des fêtes. Un grand merci à tous les participants et les partenaires. Prochain rendez-vous au printemps



Jérôme CHEVALIER
Conseiller municipal



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUX DEJECTIONS CANINES

Il est rappelé que des sacs sont à votre disposition dans les distributeurs prévus à cet effet en centre-ville et notamment dans les ruelles.

Un geste qui favorise le bien-vivre ensemble.



**MON MAÎTRE
RAMASSE**

Etat civil

Bienvenue

Tyron POTENTIER	30/05/2021
Eytan ANNEL	04/07/2021
Lucas CRETON	18/07/2021
Lisa RODRIGUEZ	27/08/2021
Giulian ANDRÉ GARBÉ	22/09/2021
Sofiane CHALAL	16/10/2021
Nouh NAIT OUAZOU	26/10/2021

Félicitations

Stanislaw JAGODA et Jeanne NGO PAMBE	31/07/2021
Philippe LARUE et Céline FOURNIER	21/08/2021
Jérôme TREMBLAY et Mélanie GARNIER	18/09/2021

Ils nous ont quittés

Simone COTTINY née VIENNET	20/08/2021
Cécile RENAULD née ROGOWSKI	02/09/2021
Marie-Rose BICHERON née FILLION	17/10/2021
Rolande RIO née MOREAU	19/10/2021
Michel DAMIAN	21/10/2021
Madelaine JEAN PAUL née CINÉAS	12/11/2021

Numéro Pratiques

Pompiers 18
Samu 15
Dr R. Barbarossa
01 30 35 75 65
Pharmacie de Carnelle Leroux
01 30 35 75 21

Micro-crèche
01 30 35 08 39
Ecole maternelle
01 30 35 74 11
Ecole élémentaire
01 30 35 71 56

Collège Marcel Pagnol,
Montsoul
01 34' 69 85 92
Lycée Gérard de Nerval,
Luzarches
01 30 29 55 00

CAF
0 810 25 95 10
SNCF
3635
Enedis
09 72 67 50 95
GRDF
08 00 47 33 33
Eau Potable CEG
01 34 38 86 86
Eaux Usées Veolia
09 69 36 04 00

Agenda 2022

BEF Soirée karaoké : 5 Février 2022
COTAB 4^{ème} Salon du Vinyle : 19-20 mars 2022
BEF Bal de printemps : 19 mars 2022
BEF Brocante : 10 Avril 2022
Elections présidentielles : 10 avril 2022
Elections présidentielles : 24 avril 2022
Voyage CCAS en Ardèche du 27 avril au 2 mai 2022
BEF Fête Patronale : 7 et 8 Mai 2022
COTAB Marche gourmande : 15 mai 2022
Journée communautaire de l'environnement : 21 mai 2022
COTAB Petits déjeuners : 29 mai 2022
Elections législatives : 12 juin 2022
Elections législatives : 19 juin 2022
KERMESSE des écoles : 18 juin 2022
COTAB Petits déjeuners : 19 juin 2022

Mairie : Tél : 01 30 35 70 14 Fax : 01 30 35 96 60
Ouverture du secrétariat tous les jours de 8h30 - 12h00
Le mercredi, ouverture de 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h45

Site internet : www.belloy-en-france.fr / adresse de messagerie : mairie@belloy-en-france.fr

Responsable de publication : **Raphaël BARBAROSSA**
Comité de rédaction : Céline Marache, Florence Anselles, Joël Duarte, Franck Dehays, Maria Marais,
Monique Moreau, Jean-Marie Bontemps, Delphine Drapeau, Thibaut Sainte-Beuve, Alexis Graf
Crédit photo : Florence Anselles, Mairie de belloy-en-France